

## Les Promesses du Sacré-Cœur

Difficile de parler du Sacré-Cœur sans faire mention des Promesses... Bien-sûr, elles ne figurent pas telles quelles dans les révélations reçues par **Marguerite-Marie**, et l'on ignore encore quand et par qui ces faveurs furent fixées en cette forme qui nous est connue aujourd'hui. Ce qui est certain, c'est que ces promesses ne furent répandues que bien après la mort de la sainte de Paray, et ce n'est qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'elles connurent une diffusion mondiale : en 1882, M. Kemper, modeste commerçant de Dayton aux U.S.A., entreprit de les diffuser partout ; il les fit traduire en plus de deux cents langues et imprimer sur des images du Sacré-Cœur, qu'il répandit par millions à travers le monde. Les voici dans la forme qu'on leur connaît aujourd'hui, qui n'a guère varié depuis un siècle.

1. Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état.
2. Je mettrai la paix dans leurs familles.
3. Je les consolerais dans toutes leurs peines.
4. Je serai leur refuge assuré pendant la vie et surtout à la mort.
5. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.
6. Les pêcheurs trouveront dans mon Cœur la source et l'océan infini de la miséricorde.
7. Les âmes tièdes deviendront ferventes.
8. Les âmes ferventes s'élèveront rapidement à une grande perfection.
9. Je bénirai les maisons où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée et honorée.
10. Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les cœurs les plus endurcis.
11. Les personnes qui propageront cette dévotion, auront leur nom inscrit dans mon Cœur, et il ne sera jamais effacé.
12. Je te promets dans l'excès de la miséricorde de mon Cœur que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront les premiers vendredis neuf fois de suite la grâce de la pénitence finale ; qu'ils ne mourront point dans ma disgrâce ni sans recevoir leurs sacrements et que mon Cœur se rendra leur asile assuré à cette dernière heure.